



## Enormes problemes suite achat maison en indivision

Par **marieclaude**, le **27/08/2009** à **21:35**

bonjour

separee depuis juin 2009 de mon conjoint devant la juge aux affaires familiales , je suis partie avec nos 2 adolescents dont j'ai la garde et je loue un logement momentanement plus cher que notre remboursement d'emprunt

partie de notre maison achetee en indivision en 2000 " plus rien n'allait dans notre couple", UN ENFER le temps que celle çi qui est mise en vente dans plusieurs agences et non vendue encore ,aucunes visites !!! apparemment surestimer d'apres notre notaire

je possede les clefs et mon conjoint m'interdit d'y penetrer sans son accord

en a t'il le droit ? je possede beaucoup d'objets personnels encore dans cette maison

et combien de temps devrais je attendre que MR veuille bien la mettre en vente a son juste prix ?

en attendant quel recours , puis je esperer pour que mon conjoint cesse de squater notre maison , sous pretexte qu'il rembourse le reste de credit mensuellement , vende ce bien acheter en indivision 50/50 et que je puisse voir un avenir meilleur et surtout ne plus etre conjointement concernee par cette maison , ni etre bloquee pour racheter ailleurs et seule cette fois pour moi et mes enfants

merci d'avance